

La chambre de commerce et d'industrie de Bastia et de la Haute-Corse
Avec le soutien de
L'agence de développement économique de la corse
Organise
Un grand jeu gratuit pour les fêtes de fin d'année

40 000 € EN BONS D'ACHAT A GAGNER

500 tickets gagnants de 30 €

500 tickets gagnants de 50 €

A UTILISER PENDANT LA PERIODE DES FETES DE FIN D'ANNEE.

Article 1 : Adhésion au jeu

Jeu gratuit sans obligation d'achat, ouvert au public et basé sur la libre adhésion des commerces du département.

Les commerces du département sont sollicités par la CCI2B et peuvent participer s'ils le souhaitent, en retournant un bulletin de participation.

Participent à cette opération les entreprises commerciales et de services :

- Inscrites au Registre du Commerce et des sociétés
- Ayant un établissement en activité dans le département de la Haute Corse
- Après inscription à l'opération auprès de la CCI2B.

Articles 2 : Eligibilité

Sont éligibles à ce « Jeu » les entreprises et commerces ayant retourné, au plus tard le 03 décembre 2018, le bulletin de participation dûment complété et signé. (Courrier, fax, ou mail)

En retour, il leur sera fourni par courrier, 200 tickets à gratter, une affiche de présentation du Jeu « Compru qui » ainsi que le règlement du jeu à tenir à la disposition des clients souhaitant participer.

Article 3 : Déroulement

- Les tickets seront disponibles chez les commerçants participants qui les distribuent à leurs clients

- Les clients grattent les tickets et savent immédiatement s'ils ont gagné et le montant du gain.
- Les gains sont à utiliser chez l'un des commerces participants.
- La liste des commerces participants est disponible sur le site et la page Facebook de la CCI2B

Article 4 : Attribution des lots

Au total et sur l'ensemble du département 40.000 € de bons d'achat offert par la CCI2B à dépenser chez les commerçants adhérents à l'opération

(Les bons seront répartis équitablement par commerces adhérents)

Chaque commerce participant recevra 200 tickets à gratter contenant un minimum de deux tickets gagnants.

Les tickets gagnants au nombre de 1 000 pour une valeur globale de 40.000 € répartis comme suit :

- 500 Tickets gagnants d'une valeur de 30 € soit 15.000 €
- 500 Tickets gagnants d'une valeur de 50 € soit 25.000 €

Article 5 : Validité des bons

Les lots ne pourront être ni remboursés ni échangés.

Les bons d'achats non utilisés avant le 05/01/2019 seront définitivement perdus.

Article 6 :

Pour la bonne marche de l'opération, les organisateurs se réservent le droit de modifier, supprimer ou ajouter tout ou partie des articles du présent règlement, mais également d'écourter, de proroger, de suspendre momentanément ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent.

Contacts :

Chambre de Commerce et d'industrie de Bastia et la Haute Corse.

Pole Animation commerciale

Christine QUASTANA

04.95.54.44.48 / c.quastana@ccihc.fr

Muriel VARTANIAN

04.95.54.44.49 : m.vartanian@ccihc.fr